



Association pour le patrimoine industriel de Champagne-Ardenne

Compte rendu de l'assemblée générale de l'APIC
qui s'est tenue à Reims le 15 octobre 2020

Rapport moral et d'activités de l'année 2019

En 2019, l'APIC comptait 109 adhérents.

23 membres à jour de leur cotisation 2019 sont présents. Ils sont en possession de 35 pouvoirs. Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 14h 30.

Le nombre des adhérents se maintient. Le non renouvellement de certaines adhésions est compensé par de nouvelles adhésions. Certaines associations sont adhérentes.

Compte tenu des mesures de confinement, nous avons dû annuler des réunions programmées ou bien des réunions dans lesquelles l'APIC était concernée. C'est ainsi que notre Assemblée générale prévue le 20 mars a été annulée et reportée au 15 octobre. C'est un exercice difficile que de faire le bilan d'une année 2019, qui s'éloigne déjà. En voici brièvement les principaux points.

1. Parmi les activités de l'association, en 2019

a. **Les mercredis du patrimoine** se sont poursuivis avec le succès habituel, sous la houlette de Loïc Hervé. Pas moins de huit sorties ont rassemblé un total de 200 personnes. Une liste d'attente a été établie pour des excursions particulièrement appréciées, qui connaîtront une deuxième édition. Rappelons, successivement : les laines Bergères de France, à Bar le Duc (5 février 2019) ; le site de Verralia à Oiry, près d'Epernay (20 mars) ; la centrale de transfert d'énergie de Revin (22 mai) ; les canaux de Vitry-le-François (12 juin), le site métallurgique d'Ecurey, à Montiers-sur-Saulx (le 18 septembre) ; le ru des Auges et l'œuvre d'Anaël Toppenot, peintre d'industrie, à Sézanne (9 octobre) ; le musée des faïences de l'Argonne à Sainte-Menehould (6 novembre) et enfin, le 11 décembre, le moulin de Bar sur Seine qui a bénéficié d'une subvention de la Fondation du Patrimoine.

b. **La lettre de l'APIC** est diffusée à 450 abonnés et est toujours bien accueillie avec un taux d'ouverture confortable. Pendant l'année 2019, ont été éditées les lettres 9 et 10 que chacun peut retrouver sur le site de l'APIC, désormais à l'adresse www.patrimoineindustriel-apic.org. La lettre est maquettée et mise en ligne par Denis Capovilla, le créateur du nouveau site internet dont il assure l'enrichissement et la maintenance. Il a, pour cette tâche reçu l'aide de Brigitte Barrucand, la graphiste avec qui nous travaillons depuis des années. L'ancien site www.patrimoineindustriel-apic.com reste accessible pour permettre de retrouver les documents qui ne sont pas transférés vers le nouveau site.

c. Comme il y a deux ans, **un voyage en Allemagne** a été organisé par Martine Combres et Christel Werny. ce voyage a conduit 22 participants du 17 au 19 octobre 2019. Il a permis de découvrir dans la vallée du Neckar à Rottweil (Baden-Württemberg) le site sauvegardé et reconverti d'une ancienne fabrique de poudre fondée en 1863, devenue fabrique de viscoses puis nylon et dont l'activité en tant que succursale du groupe Rhodia a cessé définitivement en 1994. Un des bâtiments emblématiques, l'ancienne centrale thermique reconvertie en espace dédié à l'événementiel culturel.

d. Hommage au professeur Veniamin Alekseev, directeur honoraire de la branche ouralienne de l'Académie des Sciences.
L'APIC ne pouvait laisser passer l'événement sans y participer. C'est en effet le professeur Alekseev qui a reçu, en 1998, la délégation du rectorat de Reims formée par Christian Matrat, chargé des affaires internationales et votre présidente à l'époque IPR d'Histoire et Géographie. A partir de cette date, le professeur Alekseev a constamment veillé à ce que nos déplacements soient les plus fructueux dans le domaine du patrimoine industriel. En 1995, sa fille, l'historienne Elena Alekseeva avait préparé un voyage à l'intention des membres de l'APIC, inoubliable à bien des égards. En 2010, le professeur et sa fille ont tous les deux signé un ouvrage sur la métallurgie ouralienne et son patrimoine dont nous avons pu assurer la traduction et l'édition française en partenariat avec l'Université de Savoie. De nombreux échanges pédagogiques et des voyages d'études ont marqué ces deux dernières décennies, en particulier un voyage le long du transsibérien, dont le COVID nous oblige à prévoir le dernier tronçon, jusqu'à Vladivostok pour 2022. Le 3 juillet 2019, les 85 ans du professeur ont donc été célébrés avec notre participation. Dans le livre qui était distribué pour l'occasion, son autrice, Elena Alekseeva, avait fait une large part à notre collaboration et à nos voyages de découverte, qui sont assez uniques en France. Notre séjour à Ekaterinbourg nous a permis d'apprécier quelques initiatives récentes en matière de patrimoine industriel dont nous avons fait état dans la Lettre n°10, et de voir et revoir Nijni Taguil, dont nous reparlerons dans le dossier en ligne en préparation sur l'Oural.

2. L'APIC tournée vers les autres associations

a. Nous avons bénéficié d'un canal de diffusion exceptionnel avec la Collection *Patrimoines* de l'Université de Savoie, grâce au président Denis Varaschin pour qui le domaine du patrimoine industriel est un espace privilégié, lui-même étant l'un des plus grands spécialistes français en matière du patrimoine de l'électricité. Mais le départ de Denis Varaschin signe aussi le nôtre. Nous ne sommes plus liées avec cette Université, sinon par nos activités passées, et la convention qui en rend compte. En accord avec Catherine Brun, la responsable des éditions de l'Université de Savoie, nous nous chargerons de mettre en ligne les ouvrages que l'APIC a publiés dans la collection *Patrimoines*.

b. Dans le cadre de la Champagne-Ardenne, nous avons resserré nos liens avec les associations dont les objectifs sont les plus proches des nôtres : **la Fondation du Patrimoine, ACCUSTICA, ANDRA**. Une convention de partenariat nous lie avec **le Parc de la Montagne de Reims**, en ce qui concerne le tutorat des stagiaires du Parc. En projet, un partenariat culturel avec le musée Camille Claudel de Nogent sur Seine.

Le rapport moral est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier de l'APIC, Loïc Hervé présente le bilan financier de l'année 2019.

Le commissaire aux comptes souligne la facilité à s'y retrouver dans les mouvements de trésorerie et les justificatifs.

Le rapport financier (en pièce jointe) est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection des deux membres sortants du Conseil d'administration : Gracia Dorel-Ferré et Françoise Picot sont réélues.

La séance est levée à 15h40.

La secrétaire de séance

Claudie Hermant